

COMMUNE DE LUSSAN
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JANVIER 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Lussan, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Jean Marc FRANCOIS, Maire.

Présents : Mesdames C.L.CHASTANIER, L.CHAZEL, D.DALVERNY et Messieurs M.GUERBER, J.M.FRANCOIS, M.LABELLE, T.VIEILLOT, J.F.PERRET, M.DALVERNY

Représentés :

Absents excusés: J.DADA

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, L.CHAZEL a été désignée à l'unanimité pour remplir ces fonctions

Date de la convocation : 23 janvier 2015

2015 - 04- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 15 JANVIER 2015 ET SES DELIBERATIONS

Monsieur le Maire rappelle les points délibérés lors de la séance du 15 janvier 2015 et demande à l'assemblée si des précisions, observations doivent être apportées. Aucune remarque n'est faite lors de la séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Approuve le compte-rendu de séance du 15 janvier 2015 et ses délibérations.

2015 - 05- DETR 2015

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat, au titre de la DETR 2015 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et ce pour la construction du local technique communal.

L'Assemblée délibère et à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR 2015, pour la construction du local technique

2015 - 06 – MARCHE NOCTURNE 2015

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la possibilité, pour les communes du territoire de la CCPU, d'organiser en collaboration avec l'Office du Tourisme d'Uzès et le Comité de Promotion Agricole d'Uzès, un marché des producteurs durant la saison estivale. Cette collaboration fait l'objet d'une charte signée par la commune, l'Office du Tourisme et le Comité de promotion agricole. La date proposée pour cet été 2015 est le mercredi 12 août.

Les membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

Accepte d'organiser un marché nocturne sur la commune le mercredi 12 août et autorise le Maire à signer la charte correspondante.

QUESTIONS DIVERSES

*Elagage des arbres du village

Courant du mois de mars, des travaux d'élagage des arbres seront réalisés dans le village. Il s'agit notamment, des marronniers de la place et de quelques arbres du verger.

*Démission d'un membre du conseil municipal

Monsieur le Maire fait part de la démission de Madame Rachel SHALLIS PICARD en date du 24 janvier 2015.

La séance est levée à 21 h 45.